9, place de la Libération - 76220 Gournay-en-Bray

 $Tel: 02.35.90.04.58 - Courriel: \underline{paroissegournay@orange.fr} - \underline{robertdepremare@gmail.com} - \underline{essombaclaude18@gmail.com}$ 

**Site**: www.paroisse-saint-hildevert-gournay.fr

Dimanche 12 octobre: 28ème dim. du Temps Ordinaire : « Nous t'en prions, Seigneur, que ta grâce nous devance et nous accompagne toujours pour nous rendre attentifs à faire le bien sans relâche » (prière d'ouverture du 28ème dimanche)

## LE DENIER DE l'ÉGLISE - 2025 - Y avez-vous pensé?

C'est la contribution de chaque fidèle, chaque année, pour permettre à la paroisse de payer ses charges.

L'Église est vivante grâce à l'engagement de tous : prêtres, religieuses, laïcs salariés, de nombreux bénévoles (spécialement dans notre paroisse) et chacun de vous! Même quand vous ne pouvez pas donner votre temps, vous pouvez faire un don. Chaque don, même modeste, compte énormément!

Merci aux 223 donateurs de l'année 2024. Merci à ceux qui se sont déjà manifestés en 2025, et à tous ceux qui le feront d'ici à la fin de l'année (possible jusqu'au 31 décembre). Nous devons –et pouvons- avoir plus de donateurs. Pour information:

- Le denier de l'Église (en 2024, 54 400€, en augmentation de 7 100€ par rapport à 2023), représente 1/3 de nos
- Autres recettes : quêtes, offrandes pour les baptêmes, mariages, funérailles, intentions de messe, troncs, repas paroissial
- Le gros des dépenses : Les traitements pour 2 prêtres et 3 religieuses à plein temps et 1 femme de ménage (temps partiel) soit 98 000€ (55% des dépenses)
- Autres dépenses : charges d'immeubles, frais de culte et secrétariat, cotisation diocésaine

## Comment faire un don?

Soit en ligne, cf. site de la paroisse : « JE Donne à l'Église »

Soit par chèque à l'ordre de : « Association diocésaine de Rouen – paroisse de Gournay », à remettre au presbytère Soit en espèces, sous enveloppe en précisant : « Denier de l'Église » avec vos noms et vos coordonnées postales. Un reçu vous sera envoyé, ouvrant droit à une déduction fiscale de 66%.

En 2024, la paroisse c'était (entre autres) : 80 baptêmes, 90 enfants au catéchisme, 39 1ère communions, 25 professions de foi, 9 confirmations, 17 mariages et 114 inhumations

« Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, car Dieu aime celui qui donne joyeusement. Il vous rendra riches en générosité, ce qui suscitera notre action de grâce envers Dieu ». (2ème lettre aux corinthiens, 9, 7.11)

Octobre, le mois du Rosaire - Le 18 octobre, venez priez avec Marie, Notre-Dame du Rosaire pour la paix dans nos cœurs, dans nos familles, en France et dans le monde entier

INVITATION - le samedi 18 octobre 2025 à la collégiale St-Hildevert de Gournay de 16h30 à 17h15 Tous les enfants, les jeunes et leurs familles et les paroissiens sont invités à la prière du chapelet.

## Messes de semaine:

Lundi 13	12h45	Institut St-Hildevert – Bd Montmorency
Mardi 14	11h00	Messe du marché – collégiale st-Hildevert
Mercredi 15	14h00	Messe à l'Hôpital de Gournay
Jeudi 16	18h30	Messe précédée à 18h15 des vêpres - chap. ND - presbytère
Vendredi 17		Pas de messe – Journée des prêtres à Rouen

Messes dominicales : 29ème dimanche du Temps Ordinaire

Samedi 18 18h30 Messe à Mont-Rôty Dimanche 19 09h00 Messe sobre - collégiale St Hildevert 10h30 Messe – collégiale St-Hildevert

Confessions (sacrement de réconciliation)

10h30 Gournay (collégiale) avant la messe. Mardi 14 Dimanche 19 de 09h45 à 10h20 - Gournay (collégiale) avant la messe.

Il est toujours possible demander aux prêtres après les messes de semaine.

Obsèques:

Mardi 14 14h00 Obsèques de M. Gérard FOSSE - La Feuillie Mercredi 15 10h30 Obsègues de M. Michel PETIT - Collégiale St-Hildevert à Gournay Jeudi 16 15h00 Obsèques de M. Michel PARENT - Collégiale St-Hildevert à Gournay

Mardi 14	19h00	Lecture du catéchisme de l'Église catholique – presbytère
Vendredi 17	17h00	Aumônerie des collégiens - Rendez-vous à la salle paroissiale

Prions pour la défunte inhumée cette semaine et sa famille

Mme Marguerite HUBERT